



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 20 avril 2011, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant
M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp
M. Jean-Guy Landriault, citoyen
M. Michel Roy, citoyen
M. L. Pierre Cousineau, TCARO
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, chef de division, Programmes aquatiques et centre sportif
M^{me} Caroline Séguin, responsable – loisirs, centre de services d'Aylmer

INVITÉES : M^{me} Katie Hamilton, agent de développement, Division qualité de vie et développement communautaire

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M^{me} Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Gilbert Jolin, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 44 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. De Sylva nous indique que les points 5 et 6 de l'ordre du jour sont reportés à une prochaine Commission.

Il est demandé également d'ajouter :

- Point 9.a - CAO - regroupement
- Point 15. Varia - Gala Méritas et SLO

CL SVC-2011-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Stéphane Lauzon**

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2011

Une correction est demandée concernant les présences. Le tout sera rectifié.

CL SVC-2011-10

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 16 FÉVRIER 2011**

**Il est proposé par Jean-Guy Landriault
Appuyé par Chantal Patrice**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 16 février 2011.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau est déposé pour information et M. Gacem fait une mise à jour du dossier Vélo-Services. Il précise que le conseil municipal à sa séance du 19 avril a adopté la recommandation qui avait été faite à la Commission, soit le versement d'une subvention pour l'année 2011 ainsi qu'un mandat est donné au Service des loisirs pour une analyse de faisabilité de doter la Ville de Gatineau d'un niveau de service qui vise à assurer une patrouille des sentiers et pistes cyclables sur l'ensemble de son réseau.

4. DEMANDE DE SUBVENTION - GRENIER DU PETIT SPORTIF

M. Gacem souligne une demande de subvention annuelle pour le Grenier du petit sportif. Un rapport d'analyse a été préparé par M. Joël Bergevin, responsable au centre de services de Hull. Suite au rapport d'analyse, le Service recommande le versement de la subvention annuelle afin de maintenir les activités et les services de la Maison du vélo de Gatineau qui sont assumés par l'organisme Le Grenier du petit sportif (SACO inc.).

CL SVC-2011-11

**DEMANDE DE SUBVENTION - GRENIER DU PETIT
SPORTIF - GESTION DE LA MAISON DU VÉLO DE
GATINEAU AU PARC JACQUES-CARTIER POUR LES
ANNÉES 2011 ET 2012**

CONSIDÉRANT QUE depuis 2005, la gestion et les opérations quotidiennes de la Maison du vélo de Gatineau ont été assumées par l'organisme Le Grenier du petit sportif (SACO inc.);

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés désire maintenir les activités et les services de la Maison du vélo de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE Le Grenier du petit sportif désire assurer la gestion de la Maison du vélo de Gatineau au parc Jacques-Cartier pour les années 2011 et 2012 :

**Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Chantal Patrice**

De recommander au conseil de verser une subvention de 21 000 \$ au Grenier du petit sportif pour la gestion de la Maison du vélo de Gatineau pour l'année 2011 et d'autoriser le trésorier à prévoir un montant de 21 000 \$ au budget d'exploitation de l'activité de vélos du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés de l'année 2012 pour la réalisation de l'entente.

Adoptée.

5. ÉQUIPE SEMI-PROFESSIONNELLE DE SOCCER À GATINEAU

Point reporté.

6. PARTICIPATION CITOYENNE - PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES

Point reporté.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne ne s'est présentée.

8. PROJET ACCÈS LOISIRS ET CULTURE GATINEAU

M^{me} Katie Hamilton nous fait l'historique de la proposition d'un projet-pilote d'activités sportives et culturelles, tout en collaboration avec plusieurs partenaires, afin d'offrir des places disponibles et conçues pour des familles, enfants et personnes seules qui vivent une situation de faible revenu. Ce projet a été recommandé au conseil municipal en 2010 afin de verser une contribution financière à l'organisme Grenier du petit sportif pour l'implantation du projet-pilote dès janvier 2011.

Deux comités ont été mis en place, soit le comité d'implantation et le comité de suivi qui est composé de divers organismes.

Elle nous fait part de la première période d'inscription qui a eu lieu au Centre-Père-Arthur-Guertin et à la Maison du Citoyen. Elle nous fait part des points à améliorer.

La deuxième période d'inscription a eu lieu les 19 et 20 avril 2011, par téléphone.

Elle nous fait part d'une augmentation des cartes Accès Gatineau distribuées aux Enfants de l'Espoir. Le volet sport devra être développé et plus accessible.

M^{me} Hamilton nous fait part des points forts ainsi que les points à améliorer.

Une troisième période d'inscription est prévue pour l'automne 2011 au Centre Père-Arthur-Guertin et à la Maison du citoyen, dont les dates restent à être confirmées.

Une présentation au conseil municipal est prévue au mois de novembre afin de dresser le bilan du projet pilote 2011 et de présenter le plan de développement ainsi que le budget associé pour la suite du projet-pilote pour l'année 2012.

Suite à la présentation, M. De Sylva remercie M^{me} Hamilton pour sa présentation.

9. CENTRE SPORTIF - BILAN DES ACTIVITÉS ET DES ÉVÉNEMENTS

M^{me} Marie-Hélène St-Onge nous rappelle les objectifs de sa présentation, soit :

- de rappeler les paramètres d'occupation suite à la présentation au comité plénier du 16 juin 2010;
- de présenter le bilan des opérations du centre sportif;
- de présenter le bilan des événements sportifs majeurs;
- et de présenter le calendrier des événements sportifs majeurs à venir.

M^{me} St-Onge nous présente le pourcentage en termes de temps d'occupation pour les activités libres, les activités dirigées, les organismes et le volet événementiel, le tout qui a été soumis au comité plénier du 16 juin 2010.

Elle nous présente par la suite différents tableaux d'occupation pour les gymnases, palestres, salle de danse et salle d'entraînement, ainsi que pour les bassins aquatiques. Un tableau est également soumis relativement à la participation pour les gymnases, palestres et salle de danse. Même chose pour les différents événements sportifs réalisés au centre en 2010, en 2011 jusqu'à maintenant des différents niveaux de pratique, du nombre d'athlètes et de la fréquentation des spectateurs.

Elle présente quelques statistiques depuis l'ouverture du centre, et nous fait part également des événements sportifs à venir pour les années 2011-2012 ainsi que les différents constats.

Suite à la présentation, M. Grenier félicite M^{me} St-Onge pour sa présentation, le tout a répondu à de nombreuses interrogations. Il suggère également que suite à la présentation du programme Accès Loisirs, il y aurait peut-être un lien à faire afin de faire bénéficier des familles à faible revenu lors d'événements lorsque des billets sont disponibles et qui pourraient être mis à leur disposition.

M. De Sylva s'interroge sur le nombre d'employés à temps plein au centre sportif. M^{me} St-Onge souligne environ 15 personnes à temps plein, environ 150 personnes occasionnelles (les sauveteurs, superviseurs, appariteurs, moniteurs, etc.). Il y a quatre différents syndicats impliqués (employés cols blancs, occasionnels cols blancs et occasionnels aquatiques ainsi que cols bleus) et l'on parle également d'une fréquentation d'environ de 25 000 personnes par semaine.

M. De Sylva souligne qu'il se dit très heureux d'avoir pu conserver la priorité aux citoyens tout en maintenant l'utilisation des organismes ainsi que des événements. M^{me} St-Onge souligne qu'en faisant la plage horaire des activités, le % qui est identifié pour chacune des catégories est conservé et sa division travaille également sur une politique d'attribution des heures de piscine afin de répondre à tous les critères établis.

M. Clément s'interroge sur le nombre de personnes dans un moment précis. M. Rousseau souligne qu'environ 3 000 personnes dans le bâtiment peuvent être présentes dans un même moment et le tout a été évalué par le Service d'incendie. Elle cite en exemple les Jeux du Québec, le tout a été vécu au niveau des compétitions aquatiques et de gymnases en même temps (athlètes, nageurs et spectateurs).

M. Gacem invite M^{me} St-Onge à parler d'un événement qui se passera au centre sportif le 28 avril prochain. M^{me} St-Onge souligne que les 27 et 28 avril prochain se déroulera le Congrès de l'Alliance du tourisme sportif à Ottawa et la Ville aura l'opportunité de faire découvrir nos installations. Les membres du congrès de l'Alliance visiteront donc le centre, plus de 350 personnes seront présentes (fédérations, villes, fédérations sportives québécoises et provinciales de l'ensemble des provinces canadiennes). Elles pourront ainsi découvrir le centre sportif et visiter les plateaux qui seront en activité, le tout dans le but de faire découvrir notre bâtiment.

9.a CAO - regroupement

M. Gacem désire faire une mise à jour relativement au dossier sur la démarche de regroupement des clubs aquatiques.

Lors de réunions précédentes, un rapport avait été fait à la Commission sur l'état de situation du regroupement des clubs de natation, nous avons mentionné que pendant une certaine période donnée tout allait très bien. Cependant, il y a eu quelques achoppements lors des dernières rencontres. Lors d'une rencontre où étaient présents M^{me} St-Onge et M. Lacroix ainsi que M. Gacem, il a été demandé à la présidente du Club CAO de faire parvenir par écrit la position du conseil d'administration face au regroupement. Il y a eu une rencontre du conseil d'administration et de ses membres pour prendre une position « finale » sur la volonté de se joindre ou de ne pas se joindre au regroupement.

La position transmise de façon non officielle (ayant été transmise de façon verbale) à M. Lacroix est que le Club CAO ne désire pas se joindre pour le moment à ce regroupement en toute connaissance de cause. Le club est conscient de l'implication de leur décision qui aura une incidence au niveau de demande de subventions et d'accès au centre sportif. Bref, à ce stage-ci, le Service doit vivre avec cette décision. Par contre, le club a demandé des négociations pour avoir des tarifs préférentiels pour avoir accès au centre sportif (piscine 50 mètres) à certaines périodes pour permettre aux nageurs performants de leur club d'avoir accès. Donc, pour le moment, rupture des négociations avec les deux autres clubs de natation.

Du côté du Club des maîtres et CAG Phénix, le mariage est en train de se produire et se finaliser.

M^{me} St-Onge nous fait part des motifs du CAO de ne pas se joindre aux deux autres clubs. Cependant, la présidente a laissé sous-entendre que le Club CAO laisse quand même la porte ouverte pour de futures négociations s'il advenait un changement de leur décision.

M. Grenier souligne qu'au niveau de la tarification, il faudra être prudent.

10. DOSSIER TENNIS - RETOUR

M^{me} Caroline Séguin fait une mise à jour du dossier tennis. Suite à la dernière mise à jour à la Commission, et suite aux rencontres avec les clubs de tennis, il a été conclu par ces derniers de prendre la charge des heures de la carte Accès Gatineau. Ce choix ne leur a pas été imposé. Présentement, tous les clubs ont soumis et donné leur temps libre.

Secteur :

- de Hull - 119 h/semaine;
- de Gatineau - 60 h/semaine;
- de Buckingham et Masson-Angers - 21 h/semaine;
- d'Aylmer : 6 h/semaine.

La prochaine étape est de finaliser les protocoles d'entente au niveau de la surveillance. Le tout fonctionnera sur une période de 17 semaines/carte Accès-Gatineau, soit du 24 mai au 19 septembre pour l'année 2011. Deux superviseurs/Ville pour les secteurs Est et Ouest seront présents afin d'apporter leur support et de s'assurer de la prise de statistiques.

Les clubs auront également la responsabilité de trouver et d'engager leurs propres surveillants, cependant le Service apportera son aide si nécessaire.

A la fin de la saison, les superviseurs devront documenter et faire des recommandations pour la prochaine saison.

Les obligations des clubs seront de prendre des statistiques : heure, fréquence, standard, et produire également un bilan financier.

Le Service vise 36 heures « primetime » dans chaque secteur (18 h à 22 h la semaine et le matin pour le week-end) pour la prochaine saison.

* **M. De Sylva quitte la rencontre à 18 h 55.**

11. ENTENTES MUNICIPALES - RETOUR

M. Rousseau souligne qu'une présentation a eu lieu au comité plénier afin de traiter du sujet. Deux enjeux importants dans ce dossier.

M. Rousseau précise les différentes options et donne les explications avec exemples pour chacune d'elles :

1. Carte Accès-Gatineau pour les non-résidents.
2. Mandat de négociations de gré à gré avec les différentes villes.
3. Mur à mur avec toutes les demandes des villes avoisinantes.

Suite à cette rencontre, l'option 2 semblait être celle retenue. Le Service a le mandat de négocier de gré à gré et de revenir au comité plénier avec chacune des ententes pour approbation. Des éléments de contingences pour les activités de natation et les camps de jour seront en vigueur.

M. Lauzon souligne que M. Rousseau a fait un très bon résumé des discussions qui ont eu lieu. Les besoins exprimés étaient tellement différents, qu'il était très difficile de mettre un cadre standard pour toutes les municipalités impliquées.

12. PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR

M. Gacem nous informe que le but de la présentation est de présenter le plan d'action pour l'année 2011 de la Politique des loisirs, du sport et du plein air.

Il nous présente les différents tableaux reliés aux différents axes, il nous énumère les actions, les résultats visés, les montants alloués pour chacun des axes et le porteur de projet, on parle entre autres des axes suivants :

- Axe 1 - Organisation des milieux de vie;

M. Purenne précise, pour faire un lien avec l'axe 1 - pour l'action « Informatiser les programmes et formulaires de demande au cadre de soutien » qu'un regroupement au niveau des URLS s'est formé dans la région de Québec, et il est à développer un projet pour une interface qui va jusqu'à faire un rapport préanalyse. Le formulaire serait rempli en ligne, il reste à voir comment il serait transmis. Ce projet pourrait être regardé par la Ville s'il y a un intérêt et si le projet répond aux besoins de la Ville.

- Axe 2 - Aménagement des infrastructures;
- Axe 3 - Soutien aux bénévoles et au développement de l'excellence;
- Axe 4 - Le partenariat, s'entendre pour agir ensemble.

M. Purenne se demande s'il serait possible dans une deuxième étape de faire une rencontre municipale/scolaire avec leur collaboration et d'impliquer les gens de Conférence régionale des élus, table d'éducation, le CAPS, etc. afin de discuter des avenues potentielles scolaires municipales.

M. Rousseau fait part de certains commentaires concernant des relations entre le scolaire/municipalité et précise qu'il y a certains enjeux importants. Il est même possible que l'on élabore un projet de rencontre avec les commissions scolaires afin de rencontrer le MELS et d'expliquer les impacts de décisions prises.

M. Purenne fait également référence à la ville de Trois-Rivières concernant une entente qui devrait être regardée. Une présentation de cette entente devrait se faire également à l'automne.

M. Clément se questionne sur la consommation des plateaux : est-ce qu'il y a beaucoup de gymnases dans des écoles primaires et secondaires qui ne sont pas utilisés ou sont-ils tous utilisés? M^{me} Patrice souligne qu'il n'y a pas de statistiques comme telles. Par contre, au niveau des polyvalentes, les gymnases sont tous très utilisés. Elle fera la vérification avec les écoles primaires et elle nous reviendra sous peu.

M. Rousseau souligne qu'au niveau secondaire, c'est un problème, car il n'y a pas assez de gymnases. Il précise également une problématique du côté primaire, souvent les plateaux ne sont pas conformes à la réglementation des terrains pour une discipline. Environ 75 % des heures sont utilisées par les organismes.

M. Lauzon précise, entre autres, que des programmes ont été adaptés par la Commission scolaire des Draveurs afin d'offrir des activités dans ses gymnases et qui n'ont pas besoin de terrains réglementés, il cite en exemple le minibasket, le hockey balle et badminton : trois activités principales actuellement dans les commissions scolaires.

M. Lauzon souligne le partenariat des villes et des commissions scolaires. Il précise également qu'un message semble être véhiculé de la part du MELS, c'est-à-dire que les villes et commissions scolaires doivent se préparer tranquillement à ce que les écoles soient remises aux municipalités éventuellement. Ainsi donc, il y aura toute une problématique tant au niveau de la gestion que des infrastructures.

13. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

M. Rousseau nous fait une mise à jour du dossier. Il précise qu'une rencontre du conseil d'administration a eu lieu lundi soir dernier. Tout va bien, le CDSG est à faire l'embauche de ressources supplémentaires, afin de donner un coup de main à M. Piché et surtout sensibiliser les organismes sportifs et clubs sportifs à cette entité, car le tout n'est pas bien connu. Une firme de communications fera également la promotion et devra faire rayonner le CDSG dans les différents journaux, médias auprès des clubs, des organismes et des athlètes.

14. CENTRE MULTIFONCTIONNEL

M. Rousseau souligne la décision rendue du conseil municipal de retirer de son calendrier le projet du centre multifonctionnel au centre-ville suite à l'analyse des coûts d'expropriation énormes et le conseil municipal a relevé hier la réserve qui était gardée pour ce projet.

Le mandat du Service est de revenir au conseil avec différents scénarios qui tiennent compte d'un retour potentiel sur le site actuel, soit une rénovation, agrandissement ou nouvelle construction. Le comité s'est déjà réuni à deux reprises, il espère revenir dans les prochaines semaines afin de proposer des éléments et d'actualiser les scénarios afin que le conseil puisse prendre une décision majoritaire dans ce dossier.

15. VARIA

Gala Méritas et Gala Loisirs, sports Outaouais

M. Purenne souligne que le Gala Méritas se tiendra le 27 avril prochain à la Maison de la culture de Gatineau.

Il souligne également le Gala Loisir, sport Outaouais qui se tiendra le 1^{er} juin prochain et les candidatures actuellement pour les différents méritas sont ouvertes. Les membres de la Commission sont invités à s'y joindre.

16. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CLSVC-2011-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Jean-Marc Purenne**

De lever la séance.

Adoptée.

Président

Secrétaire